

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

UNE TOUTE NOUVELLE OFFRE DE SERVICE À LAC-BEAUPORT Transport collectif de La Jacques-Cartier

Shannon, le 6 décembre 2016 – Le service de Transport collectif de La Jacques-Cartier (TCJC) fait peau neuve! En effet, la MRC de La Jacques-Cartier, gestionnaire du TCJC, a effectué au cours des derniers mois un important exercice de réorganisation. À Lac-Beauport, dès le 1^{er} février prochain, le TCJC sera offert à toutes les heures, 7 jours sur 7!

En effet, à Lac-Beauport seulement, le TCJC devient un service de transport plus urbain. « Nous sommes fiers de vous annoncer que le service de transport collectif sera offert en continu 7 jours sur 7, du matin au soir. Une importante bonification du service qui sera bénéfique tant pour les usagers actuels, que pour les résidents et les entreprises! » se réjouit la préfet de la MRC de La Jacques-Cartier et mairesse de Lac-Beauport, Mme Louise Brunet.

Le premier autobus quittera donc le terminus RTC du Zoo à 6h chaque matin. Les derniers départs se feront quant à eux à 21h du dimanche au mercredi et à 23h du jeudi au samedi. En effet, un service couche-tard sera même dorénavant offert!

Un tracé revu

Le tracé sera revu pour desservir la population là où elle est, tout en maintenant en fonction la desserte des stationnements incitatifs actuels. Ce tracé, sous forme de boucle, s'effectuera à partir du terminus RTC du Zoo, avant de passer par le quartier du Brûlé, pour ensuite desservir les entreprises d'importance de la municipalité, soit le Centre de ski Le Relais, le club nautique, le Mont Tourbillon, les Sentiers du Moulin, le centre de plein air Le Saisonier, sans oublier les restaurants Archibald et Batifol, avant de revenir au terminus RTC du Zoo. Un départ sera offert chaque heure, créant ainsi une régularité dans l'heure de passage à chacun des arrêts.

Pour la population demeurant dans le secteur du chemin du Brûlé, ce tracé leur donnera accès aux infrastructures sportives, touristiques et municipales et au terminus RTC du Zoo en moins de 30 minutes, puisque le tracé passera deux fois dans ce secteur pour chaque boucle.

Le nouveau parcours portera le numéro 53, pour assurer sa distinction par rapport à l'offre actuellement en cours.

Les accès rapides à Québec maintenus

Question de maintenir l'accès rapide à la ville de Québec sans avoir à déboursier un seul sou de plus, les départs de 6h, 7h, 17h et 18h coïncideront avec le circuit en provenance de Stoneham-et-Tewkesbury qui a, lui aussi, été revu et corrigé. La clientèle de l'actuel parcours 52 aura donc accès à deux horaires complets en direction de Québec et de Sainte-Foy, avec un écart d'une heure entre les départs en matinée et en soirée. Toutes les destinations actuellement desservies par l'actuel parcours 52 seront maintenues, avec en prime la desserte du Cégep Garneau et du boulevard Laurier.

Une meilleure réponse aux besoins

Cette offre de service revue et corrigée permettra ainsi de répondre à trois grands objectifs. Non seulement l'accès à la main-d'œuvre pour les entreprises locales sera ainsi facilité, mais les étudiants et travailleurs bénéficieront d'une plus grande autonomie de transport. En plus, la population de Lac-Beauport, en particulier les jeunes, et les touristes auront maintenant accès à un transport en commun à haute fréquence!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Nouveaux autobus, nouveau transporteur

Dans cette vague de nouveautés, toute la flotte d'autobus sera renouvelée. En effet, le contrat avec Autobus Auger se terminant le 31 janvier prochain, c'est dorénavant le groupe Intercar qui, pour les cinq prochaines années, transportera les usagers de Lac-Beauport dans des véhicules neufs de 24 places. Les autobus, toujours aussi confortables, arboreront maintenant un bleu éclatant permettant ainsi de faciliter leur repérage sur la route. Par ailleurs, l'hiver, une armoire à skis sera à la disposition des usagers, leur permettant ainsi de transporter leur équipement de façon sécuritaire. L'équipement offrant le service WiFi sera aussi renouvelé afin d'assurer une meilleure fiabilité du service.

Nouvelle signature visuelle

Aussi bien profiter de la vague de changements pour moderniser la signature visuelle du TCJC, en vue de l'harmoniser avec l'image de la MRC! On peut croire qu'une telle uniformisation des logos facilitera l'appropriation du service et du territoire qu'il dessert.

Une réorganisation nécessaire

Les changements qui entreront en fonction ont été le fruit d'une réflexion approfondie tant à l'échelle locale que régionale. À Lac-Beauport, alors que le projet de revoir complètement l'offre de service sur leur territoire était déjà envisagé, les autres changements proposés sur le réseau constituaient le moment idéal pour mettre en œuvre cette nouvelle offre de service.

« Ce projet était dans les cartons de la Municipalité depuis quelques années déjà. Le conseil municipal souhaitait bonifier le service de transport collectif sur son territoire de façon significative afin d'encore mieux répondre aux besoins de sa population et de ses commerces. Élus et personnel municipal ont donc mis l'épaule à la roue pour élaborer les bases du financement et des orientations de ce projet. C'est donc avec fierté que nous vous annonçons aujourd'hui que les résidents de Lac-Beauport pourront maintenant bénéficier d'une mobilité accrue, grâce à ce service local additionnel. » précise la porte-parole du TCJC, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier et mairesse de Lac-Beauport, Mme Louise Brunet.

- 30 -

Source : Marie-Josée Labbé

Conseillère en communication

(418) 844-2160, poste 302

mjlabbe@mrc.lajacquescartier.qc.ca

Information : Valérie Blanchet

Conseillère en transport et au développement régional

(418) 844-2160, poste 231

vblanchet@mrc.lajacquescartier.qc.ca

Transport collectif de La Jacques-Cartier | www.tcjacquescartier.com

Le TCJC est un service de transport collectif mis sur pied en 2010 et géré par la MRC de La Jacques-Cartier. Il dessert les municipalités de Stoneham-et-Tewkesbury et Lac-Beauport, ainsi que les villes de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac, Lac-Delage et Sainte-Brigitte-de-Laval. Outre ces municipalités, la MRC de La Jacques-Cartier regroupe également les municipalités de Saint-Gabriel-de-Valcartier et Shannon, ainsi que la ville de Lac-Saint-Joseph. Sa mission consiste à coordonner l'aménagement et le développement du territoire en partenariat avec les villes et municipalités qui la composent.